



DÉPARTEMENT de la MOSELLE  
ARRONDISSEMENT de METZ  
CANTON du PAYS MESSIN  
COMMUNE de VANY

Nombre de membres dont le Conseil Municipal  
doit être composé : 11  
Nombre de Conseillers en exercice : 8  
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 8

## PROCES – VERBAL

de la délibération du Conseil Municipal

Date de convocation le 24 août 2024

### Séance du jeudi 29 août 2024 à la Mairie de Vany

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ

Mme Clarisse BUHLER

Monsieur Mathieu COTTEL

Mme Marie-Claire DELLINGER

Mme Béatrice LOUIS

Mme Catherine MAHUT

Mme Marie-Laurence RAWUNG

Mme Christine DESGORCES

Secrétaire de séance : Madame Christine DESGORCES

Ouverture de la séance à 20 heures.

**DCM N°21/2024: Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2024**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

**DCM N°22/2024: Convention de partenariat avec l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) –  
Accompagnement numérique sur mesure de l'incubateur des territoires**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

**DCM N°23/2024: Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

**DCM N°24/2024: Déménagement de la mairie dans l'ancienne école communale**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

**DCM N°25/2024: Demande de subventions pour les travaux de réfection de la Chapelle**

Point reporté

**DCM N°26/2024: Création d'un service intercommunal de police municipale**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

**DCM N°27/2024: Institution du permis de démolir**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

**DCM N°28/2024: Convention de prestations de services entre Vany et Metz Métropole**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

**DCM N°29/2024: Adhésion au contrat d'assurance risques statutaires – Centre de Gestion 57**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

**DCM N°30/2024: Motion pour revoir la politique de transport scolaire à la pause méridienne**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

**DCM N°31/2024: Remboursement des frais engagés par Monsieur le Maire pour l'achat de tables et de bancs**

Délibération adoptée à l'unanimité des 7 voix

La séance est levée à 21h25.

Le Maire,

Vincent Dieudonné

